



# ENTRAINEMENTS SANS LICENCE

Le HBC Houplines permet à tout futur nouveau licencié de faire 2 essais lors des entraînements, avant de déposer un dossier complet

**Au-delà il ne peut plus assister aux entraînements**

Pour y assister il vous faut **signer ce document**  
(ou votre représentant légal si vous êtes mineur).

Je soussigné(e), **Futur(e) licencié(e)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

né(e) le : \_\_\_\_\_

@-mail de contact : \_\_\_\_\_

et/ou **Représentant(e) légal(e) si mineur(e) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Dégage le HBCH de toute responsabilité lors de ces 2 entraînements  
et confirme bénéficiaire d'une assurance adaptée.

**Signature** du LICENCIÉ(E) ou de son REPRESENTANT(E) LEGAL(E) si mineur(e)

*Pour faire valoir ce que de droit.*

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

## Consignes COVID lors des entraînements A remettre au joueur



Ne peut participer à un entraînement toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du Covid-19. Au moindre doute, il est désormais possible de se faire faire un test RT / PCR sans ordonnance.



Les vestiaires collectifs et l'accès aux douches sont autorisés sous réserve de :

- ▶ port du masque obligatoire (sauf sous la douche)
- ▶ respect d'une distanciation physique d'1 mètre
- ▶ matérialisation des espaces individuels



Serviettes, gourdes, chasubles sont individuelles. L'ensemble des matériels utilisés a été désinfecté préalablement à la séance.

La désinfection des mains est impérative avant, pendant et après l'activité.

Tout contact au visage d'un tiers impose la reprise du protocole de désinfection mains et ballons.



Si un des membres de l'équipe (joueur ou staff) présente des symptômes Covid-19 :

- ▶ isolement et test RT/PCR dans les 24H
- ▶ pas d'entraînement de l'équipe dans l'attente du résultat

Si le cas est confirmé :

- ▶ isolement de la personne durant 14 jours (ou, selon les cas, jusqu'à 72H après la disparition des symptômes)
- ▶ information des autres membres de l'équipe pour que les mesures sanitaires qui s'imposent s'appliquent (voir p. 11)

Les cas en contact avec la personne positive sont à rechercher 48 heures avant l'apparition des symptômes.

Si la personne testée positive est asymptomatique, rechercher les personnes ayant eu un contact probable dans les 7 jours précédant le test positif.

- ▶ L'application StopCovid est fortement conseillée pour permettre de signaler aux participants de l'entraînement la survenue d'un cas.
- ▶ Il est préconisé de tenir un fichier d'identification horodatée de toutes les personnes ayant pris part à l'activité (joueur, staff, arbitre, accompagnant, public...) afin de faciliter l'identification éventuelle des personnes ayant été en contact avec une personne diagnostiquée positive au Covid-19.



14 J



J-2



J-7



La présence d'accompagnants est possible sous réserve du respect des gestes barrières (port du masque, distanciation physique).



Source Guide Reprise FFHB 09-2020

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique